

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024-15

L'an deux mille vingt-quatre-----

Le 3 juillet à 18h00-----

Le Conseil d'Administration du CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de l'intercommunalité à Nexon, sous la présidence de M. Emmanuel DEXET, Président.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 24 juin 2024

Nombre de membres :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

**PRESENTS** : Mmes BELAIR Florence, DESSEX Martine, LACOURARIE Bernadette, PRADIER Claudine, SAZERAT Marie-Christine, Mrs DEVARISSIAS Philippe, DEXET Emmanuel, GERVILLE REACHE Fabrice, SANBA Issame, TRICARD Jacques.

**EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme HILAIRE GENIN Karine pouvoir donné à M. GERVILLE REACHE Fabrice.

**EXCUSES** : Mmes CHEYRONNAUD Céline, PASSERIEUX Béatrice, PECOUT Chantal, M. CHIROL Christian.

### **OBJET : Création d'un poste suite à un avancement de grade**

#### **Exposé :**

Le Président informe que compte tenu de l'inscription au tableau annuel d'avancements de grades des agents du Centre Intercommunal d'Action Sociale et des critères fixés dans les lignes directrices de gestion, approuvées en Conseil d'administration, un agent est promouvable sur le grade suivant :

- Animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe

Le Président propose de créer ce poste au 1<sup>er</sup> janvier 2025 et dans un second temps de supprimer le poste correspondant au grade actuel de l'agent concerné.

#### **Délibération :**

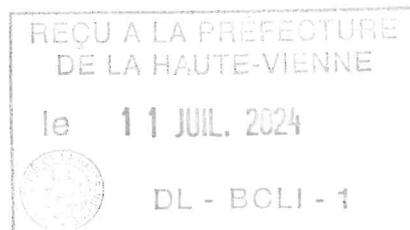
Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **décide de créer** le poste suivant au 1<sup>er</sup> janvier 2025 :
  - Animateur principal de 1<sup>ère</sup> classe
- **dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif correspondant.

**Certifié exécutoire**  
**Reçu en Préfecture**  
**le :**  
**Publié ou notifié**  
**le :**

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 04 juillet 2024.



Le Président,  
Emmanuel DEXET

